

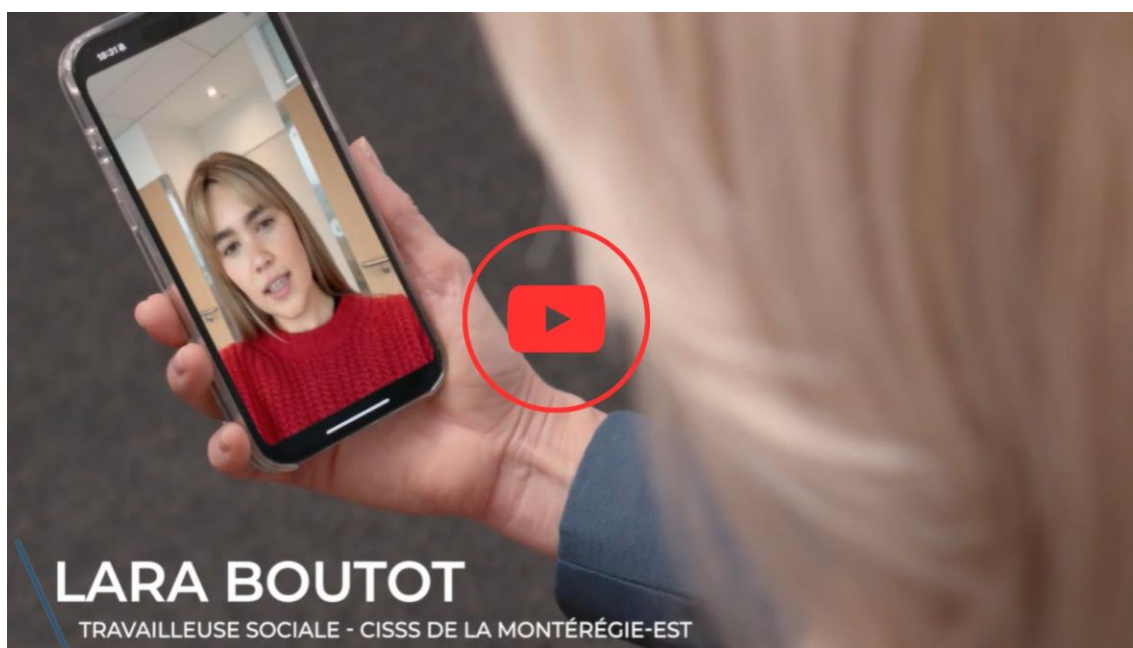
BULLETIN D'INFORMATION SANTÉ QUÉBEC

Bienvenue à Santé Québec

Un message de Geneviève Biron, présidente et cheffe de la direction

Notre présidente et cheffe de direction vous souhaite la bienvenue à Santé Québec! Elle répond également à trois questions provenant d'employés du CISSS de la Côte-Nord, du CISSS de la Montérégie-Est ainsi que d'un gestionnaire du CISSS de l'Outaouais.

Pour visionner la vidéo, c'est [ici](#). Bonne écoute!



Le 1^{er} décembre marque le départ!

Dans quelques jours, les 30 établissements de santé et de services sociaux seront réunis au sein d'une seule société d'État, ce qui nous permettra notamment de :

- Favoriser le partage des meilleures pratiques en laissant les établissements les adapter à leur contexte local ;
- Offrir la mobilité interétablissements ;
- Partager davantage l'expertise des centres de recherche et des centres universitaires aux établissements ;
- Moderniser les technologies de l'information pour simplifier les tâches administratives ;

- Éviter les doublons, par exemple certains documents pourront être réalisés une seule fois plutôt que faits en silo une trentaine de fois.

Avec plus de 330 000 personnes mobilisées aux quatre coins du Québec, nous pouvons faire la différence pour mieux répondre aux besoins de la population. Santé Québec, c'est nous tous et toutes !

On répond à vos questions

Qu'est-ce qui sera différent?

- Santé Québec devient responsable de faire fonctionner le réseau de la santé et des services sociaux. Le ministère de la Santé et des services Sociaux sera responsable des orientations de plus haut niveau, comme la prévention.
- Avec à sa tête un conseil d'administration composé de membres indépendants, la société d'État sera gérée en fonction des besoins des usagers et en pensant à long terme, au-delà des changements de gouvernements. Sans agenda politique, de manière objective.
- En date du 1^{er} décembre, votre salaire, vos assurances collectives, votre régime de retraite et votre affiliation syndicale, le cas échéant, demeurent les mêmes.

Est-ce que je peux avoir deux emplois dans le réseau de la santé et des services sociaux?

- Oui, c'est possible.
- Les employés qui ont deux emplois dans deux établissements peuvent conserver leurs deux postes dans la mesure où le total des heures combinées ne dépasse pas une semaine normale de travail, c'est-à-dire 40 heures.
 - Pour les employés qui occupent déjà deux emplois et travaillent plus de 40 heures par semaine, nous avons prolongé la période de transition d'un an.
- Comme employeur, Santé Québec doit veiller à la sécurité des employés et des usagers.

Quelle est la place des services sociaux dans Santé Québec?

- Les services sociaux font partie intégrante de Santé Québec au même titre que tous les autres services.
- Le terme « Santé » dans le nom Santé Québec est compris dans son sens large et global tel que défini par l'OMS : « la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. » Le terme « Santé » inclut donc les services sociaux.

Que deviendront les conseils d'administration des établissements?

- De façon transitoire, les membres du conseil d'administration (CA) actuels deviendront des membres du conseil d'administration d'établissement (CAE) jusqu'à ce que les membres du nouveau CAE soient nommés par le conseil d'administration de Santé Québec.
- Le conseil d'administration d'établissement, en plus des responsabilités prévues par la loi, jouera un rôle consultatif, notamment auprès du président-directeur général en plus d'entretenir des liens avec les communautés.
- Santé Québec et son conseil d'administration travaillent avec les établissements pour entamer la transition et prévoir l'ensemble des processus et procédures en vue de la constitution des nouveaux CAE. Des communications seront prévues afin de tenir la population au courant de la démarche.

Rappel : aucun changement d'appellation des établissements en date du 1^{er} décembre

- Nous rappelons qu'en date du 1^{er} décembre, tous les établissements conservent leur appellation, leur signature courriel et leur logo respectif.
- Il n'y a aucun changement pour les affichages publics non plus.

Plan de retour à l'équilibre budgétaire

Plusieurs chiffres circulent publiquement et il est important que les employés aient l'heure juste sur l'état des finances du réseau de la santé et des services sociaux.

Le montant du déficit accumulé à la mi-année est de 1 milliard de dollars. Si on projette d'ici la fin de l'année financière en mars 2025, le déficit projeté pourrait atteindre jusqu'à 1,5 milliard de dollars, si rien n'était fait.

Trois principales raisons expliquent le dépassement du budget :

1. Une hausse de la demande pour les services existants, par exemple :
 - Santé mentale
 - Soutien à domicile
 - Visites à l'urgence
2. Le développement de nouveaux services pour répondre notamment au vieillissement de la population.
3. L'inflation.

Depuis quelques semaines déjà, nous accompagnons chacun des établissements afin de mettre en place des solutions, en fonction des réalités locales, pour générer plus d'efficacité et revenir à l'équilibre budgétaire pour l'année en cours.

Nous remercions tous celles et ceux qui contribuent aux démarches visant à retrouver l'équilibre budgétaire, tout en minimisant le plus possible les impacts sur les services.

Nos 4 priorités

Après plusieurs échanges avec les employés, les gestionnaires et les médecins du réseau lors de la quinzaine de visites complétées dans plusieurs régions du Québec, quatre grandes priorités ont été identifiées :

- **L'accès** : améliorer l'accès aux soins primaires, aux urgences et aux chirurgies, ainsi qu'aux services dans chaque région pour répondre à la demande croissante.
- **L'humain** : travailler pour que le secteur public soit fort et attrayant pour le personnel et les usagers, avec des outils performants. Offrir un environnement de travail agréable et stimulant.

- **L'efficacité** : favoriser le partage des meilleures pratiques locales et mondiales, renforcer la prise de décisions locales. Alléger la prise de décision et la reddition en donnant plus d'autonomie et d'imputabilité aux décideurs.
- **Les causes** : agir sur les racines des problèmes pour transformer en profondeur notre réseau pour qu'il soit mieux adapté aux réalités de demain.

Ces priorités seront détaillées dans le Plan stratégique qui sera adopté au printemps 2025.

Santé Québec arrive sur Bluesky : suivez-nous!

Nous sommes maintenant sur la nouvelle plateforme sociale Bluesky pour partager les dernières nouvelles de Santé Québec.

Bluesky, c'est quoi? C'est une plateforme sociale, similaire à X (anciennement Twitter) et Threads, qui permet de rédiger des publications limitées à 300 caractères. Il est possible de suivre d'autres utilisateurs et d'aimer, de commenter ou de repartager des publications. Bluesky affiche exclusivement les publications des utilisateurs que vous suivez.

Découvrez une autre façon de rester connectés. Suivez-nous pour ne rien manquer juste [ici](#)!

Vous avez d'autres questions* d'ordre général auxquelles vous aimeriez que l'on réponde?

Remplissez le [formulaire](#)!

Nous répondrons aux questions les plus fréquemment posées dans le prochain bulletin.

*Pour toute question en lien avec votre situation personnelle, référez-vous à votre gestionnaire.